

Rapport d'activité octobre 2004 – novembre 2005

Association reconnue d'utilité publique

CCP 17-112190-4

Bref rappel des objectifs de SOS-Arvel :

- Faire cesser le saccage des Monts d'Arvel, soit par l'arrêt de l'activité des carrières, soit par une exploitation souterraine.
- Obtenir la mise à l'enquête publique du nouveau projet d'extension, appelé « en dent creuse ».

Depuis notre dernière assemblée d'octobre 2004, voici les principaux événements qui méritent d'être signalés :

Changements au comité :

- Monsieur Charly Monnard (municipal à Rennaz) fait désormais partie de notre comité, personnalité importante pour mieux asseoir notre crédibilité dans la région. A quand la présence d'un municipal de Villeneuve ?
- Monsieur Xavier Plantefol (Villeneuve) a collaboré très activement cette année avec notre comité dans lequel nous espérons vivement l'intégrer officiellement lors de cette assemblée.

Partie juridique :

- Nous bénéficions de nouveau des conseils avisés de Me Pierre Chiffelle qui est de retour à son étude à Vevey. Son expérience et ses relations s'ajoutent à celles de Me Nicolas Mattenberger et ensemble ils défendent désormais le WWF, la FP, Helvetia Nostra, et SOS-Arvel.
- En juillet 2005, le Tribunal administratif a confirmé l'effet suspensif empêchant ainsi toute extension et les défrichements jusqu'à une décision finale sur le fond. C'est une première victoire du bon sens et de la légalité. Mais la bataille générale sera encore longue, probablement devant le TF par la suite, et quelle que soit la décision du TA.

Médias :

- Conférence de presse mémorable du 8 septembre 2005 réunissant sur un même bateau les grandes associations nationales de protection de l'environnement et SOS-Arvel. Ont pris la parole : Franz Weber (Helvetia Nostra), Serge Ansermet (WWF), Michel Bongard et Me Laurent Trivelli (Pro Natura), Richard Patthey (FP), Bénédicte Sergent, Robert Haas, et Charles Willen (SOS-Arvel) ainsi que Me Nicolas Mattenberger et Me Pierre Chiffelle.

Toutes les grandes associations nationales ont rappelé qu'elles partagent sans réserve nos objectifs et s'associent à nos démarches. Le soir de notre conférence de presse (ce n'était pas par hasard) les Carrières d'Arvel SA organisaient un banquet pour 300 invités « bien choisis » avec un spectacle de « lumières » illuminant leur balafre. L'ampleur des festivités de leur 100^{ème} anniversaire (et dernier, souhaitons nous !) a été une nouvelle démonstration du mépris et de l'arrogance vis-à-vis d'une population qui doit supporter les méfaits et les nuisances provoqués par une activité totalement incompatible avec les principes et les lois qui devraient assurer la protection de ce site.

Large écho dans les médias régionaux : L'ATS, Le Temps, Le Nouvelliste, 24 heures, La Liberté, ICI-TV, la TSR, et Radio-Chablais ont tous rapporté des éléments de la conférence de presse ainsi que des interviews des participants.

J'en profite pour exprimer ici un chaleureux hommage à notre secrétaire exécutif Robert Haas qui a été l'âme et le cœur de l'organisation de cette conférence de presse et ceci malgré son domicile et son engagement professionnel dans la zone zurichoise.

Divers :

- Nouveau numéro du Pavé dans la Mare en mai 2005, journal de l'association distribué à 2500 exemplaires. Ce numéro se concentrait plus particulièrement sur l'instabilité des Monts d'Arvel confirmée par le rapport Quanterra ainsi que le projet d'assainissement au sommet des carrières et son défrichage supplémentaire de 1801 m2.
- Nouveau design de notre site internet www.sos-arvel.ch grâce à Multimedia Services (mai 2005).

Appel :

- Nos statuts ne prévoient pas de cotisation, vos dons sont donc notre seule source de revenus. Les dons sont déductibles des impôts car SOS-Arvel est officiellement reconnue d'utilité publique.
- Nos frais sont non négligeables : déjà plus de Fr 20'000.- déboursés depuis notre fondation en 2000, sans compter tout le travail du comité réalisé de façon entièrement bénévole. Ces dépenses s'accroissent à mesure que notre activité s'intensifie au niveau juridique. Nous nous voyons donc dans l'obligation de vous solliciter pour notre soutien financier aujourd'hui encore plus que par le passé. C'est indispensable afin de pouvoir poursuivre nos buts vu la tournure très favorable des événements récents.

Votre comité vous remercie pour votre fidélité et votre soutien. Nous en aurons besoin durant quelques années encore.

Le Président : Bénédicte Sergent (tél. 021 968 25 16)

Le Vice-Président : Charles Willen (tél. 021 968 17 37)





28 RIVIERA-CHABLAIS VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2005
24 heures

VILLENEUVE L'intérêt économique des carrières est fortement contesté par les opposants au projet d'extension de la zone d'exploitation.

«Arvel est une pierre dans le jardin de l'économie!»

Président d'Herbertia Nostra, Franz Weber devant les carrières d'Arvel. «Nous allons faire du projet d'extension une affaire nationale et nous adresserons directement au groupe bleu, propriétaire de l'entreprise d'Arvel.»

Il s'agit d'un projet d'extension des carrières d'Arvel, au-dessus du village de Villeneuve. Le projet d'extension des carrières d'Arvel, au-dessus du village de Villeneuve, est fortement contesté par les opposants au projet d'extension de la zone d'exploitation.

Président d'Herbertia Nostra, Franz Weber devant les carrières d'Arvel. «Nous allons faire du projet d'extension une affaire nationale et nous adresserons directement au groupe bleu, propriétaire de l'entreprise d'Arvel.»

Il s'agit d'un projet d'extension des carrières d'Arvel, au-dessus du village de Villeneuve. Le projet d'extension des carrières d'Arvel, au-dessus du village de Villeneuve, est fortement contesté par les opposants au projet d'extension de la zone d'exploitation.

Président d'Herbertia Nostra, Franz Weber devant les carrières d'Arvel. «Nous allons faire du projet d'extension une affaire nationale et nous adresserons directement au groupe bleu, propriétaire de l'entreprise d'Arvel.»



12
Le Temps
Vendredi 9 septembre 2005

Franz Weber veut refermer la plaie dans la montagne

Vaud L'écologiste s'est associé à plusieurs groupements pour contrer le projet d'extension des carrières d'Arvel, au-dessus de Villeneuve. Le dossier est devant le Tribunal administratif.

Samuel Bussler
Franz Weber fonde une nouvelle fois sur les rives du Léman. Après son initiative «Sauver Lavaux», qui a reçu la semaine dernière le soutien du Grand Conseil vaudois, après le retrait du projet de vente du château wryssan de l'Alpe à Christian Constant, le président d'Herbertia Nostra a décidé de se battre.

«Les Monts d'Arvel sont inclus dans l'inventaire des paysages d'importance nationale», rappelle Robert Haas, secrétaire exécutif de SOS-Arvel. «Toute atteinte à la zone doit être justifiée par un intérêt national.»

«Les efforts de Franz Weber et de ses alliés pourraient d'ailleurs s'avérer contre-productifs: «Si l'exploitation s'arrête aujourd'hui, les balafres resteront définitives», assure Daniel Berner.

Le jour du centenaire
Le projet d'exploitation actuelle, accordé il y a plusieurs décennies et qui échoue l'année prochaine, ne prévoit pas la remise en état du site. La nouvelle convention, conditionnée à la réalisation de l'extension exploitée durant trente ans, obligerait en revanche les carrières à rebouter le site avant leur fermeture.

«Actuellement, la société emploie une trentaine de personnes et produit 500'000 tonnes de pierres. Son chiffre d'affaires annuel dépasse les 10 millions de francs. L'annonce de l'union des quatre associations nationales autour de SOS-Arvel a été faite le jour même des célébrations du centenaire des Carrières d'Arvel SA.

Franz Weber fait partie des gens qui veulent la disparition des monstrueuses balafres apparaissant juste derrière le château de Chillon. LE NOUVELLISTE

«L'exploitation des carrières d'Arvel a déjà taillé deux monstrueuses balafres dans un paysage exceptionnel, juste derrière le château de Chillon. Il est temps que le site soit remis en état», a martelé hier devant la presse Robert Haas, secrétaire de l'exploitant des carrières. Le TA a aussi accordé un effet suspensif sur l'ensemble du dossier, a souligné M. Haas.

Le tribunal devra maintenant se prononcer sur le fond et juger du bien-fondé du projet d'extension. Seuls deux sites en Suisse en produisent. La proximité de l'extraction entre aussi dans la pesée d'intérêts qui a été faite pour autoriser l'exploitation, souligne M. Streiff. Pour les opposants, des alternatives existent dans la région.

D'excellents articles sont parus dans quatre quotidiens régionaux suite à notre conférence de presse du 8 septembre 2005. La TSR, ICI-TV, et Radio-Chablais ont également diffusé des reportages et interviews. Tous les articles et reportages sont à votre disposition sur www.sos-arvel.ch sous la rubrique Arguments.